



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 20 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORADOUR-sur-VAYRES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy RATINAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2018

PRESENTS : MM RATINAUD Guy, DARFEUILLES Bernard, GEROUARD Christophe, SIMONNEAU Richard, FREDON Magdaleina, LEMOINE Christine, PENAILLE Monique, DEMAY Hélène, ROBIN Chantal, ASTIER Annie, LHOTTE Béatrice, BETOULLE Carole, ESNARD Sandra

ABSENTS EXCUSES : DAUGE Michel, ANTOINE Frédéric, LADRAT Bernard, GAUTHIER Philippe, DUSSOUBS Jean-Luc.

Monsieur DAUGE Michel donne procuration à Monsieur GEROUARD Christophe

Monsieur ANTOINE Frédéric donne procuration à Monsieur RATINAUD Guy

Monsieur LADRAT Bernard donne procuration à Monsieur DARFEUILLES Bernard

Monsieur GAUTHIER Philippe donne procuration à Madame FREDON Magdaleina

Monsieur DUSSOUBS Jean-Luc donne procuration à Madame ESNARD Sandra

ABSENT :

Monsieur GAY Patrick

Secrétaire de séance : Madame Chantal ROBIN

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à adopter le procès-verbal de la séance du 12 février 2018.

Aucune observation n'étant formulée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1 – DELIBERATIONS

01 – Validation des devis des bordures granitées « Aménagement du Centre Bourg : Rue René Lathière et Place de l’Eglise »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis des entreprises EUROVIA et CMCTP concernant la pose de bordures granitées dans le cadre des travaux d’aménagement du Centre Bourg : Rue René Lathière et Place de l’Eglise et créant une plus-value respectivement de 7 830.00 et 5 816.45 € ht.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l’unanimité

- **Décide** de valider les devis présentés par l’entreprise EUROVIA pour un montant de 7 830.00 € ht et par l’entreprise CMCTP pour un montant de 5 816.45 € ht pour la réalisation de bordures granitées

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les devis et toutes les pièces afférentes à ce dossier

02 – Validation du choix de la commission d’appel d’offres « Remplacement de coussins berlinois en caoutchouc par des coussins en béton désactivé » sur la RD 901 : choix de l’entreprise

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le procès-verbal de la commission d’appels d’offres en date du 13 mars 2018 concernant les offres pour le remplacement de coussins berlinois en caoutchouc par des coussins en béton désactivé sur la RD901.

Après en avoir délibéré, la Commission d’Appel d’Offres a retenu la proposition des entreprises :

- CMCTP celle-ci ayant obtenu la meilleure note pondérée soit 100/100, cette offre étant la plus économiquement favorable.

La note pondérée résulte d’un calcul établi sur le prix de la valeur technique et des prestations 20 % et le prix des prestations 80 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (pour 14 contre 2 abstention 2)

- **Décide** d’entériner les choix de la commission d’appels d’offres en date du 13 mars 2018 et retient CMCTP pour un montant de 7 998.45 € ht

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce dossier

03 – Désignation de deux délégués au SIVU Des hauts de Tardoire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu’il y a lieu de procéder à la désignation d’un nouveau délégué au SIVU des Hauts de Tardoire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité de ses membres,

Membres titulaires

- Monsieur DARFEUILLES Bernard
- Madame LHOTTE Béatrice

Membres suppléants

- Monsieur RATINAUD Guy
- Madame BETOULLE Carole

04 – Validation devis de réparation des moteurs de volée des cloches 1 et 3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la réparation des moteurs de volée des cloches 1 et 3 de l'église. Le devis présenté par l'entreprise BODET, spécialisée dans le domaine, s'élève à 2 838.00 € ht.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de valider le devis de l'entreprise BODET pour un montant de 2 838.00 € ht
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis

2 – RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire informe :

- ✚ La validation d'un devis d'un montant de 111.58 € ht à MC2 pour l'achat de bandelettes pour les analyses à la station d'épuration
- ✚ La validation d'un devis d'un montant de 597.75 € ht à TOLLENS pour l'achat de peintures pour la réfection de la classe maternelle et du dortoir
- ✚ La validation d'un devis d'un montant de 469.56 € ht à Limagri Moreau pour l'achat d'un tuyau pour l'aspirateur
- ✚ La validation d'un devis d'un montant de 360.00 € tc à voyages Brachet pour la sortie scolaire à Vassivière le 05/04/2018
- ✚ La validation d'un devis d'un montant de 110.00 € tc à voyages Brachet pour la sortie scolaire au collège de St Mathieu le 06/04/2018
- ✚ La validation d'un devis de fioul ordinaire à 0.5975 € le litre ht et 0.67750 € ht le GNR à la société Marlim.
- ✚ La validation d'un devis de 73.96 € ttc à 10 Doigts pour la fourniture pour les APC et garderie
- ✚ La validation d'un devis de 720.00 € ht à JSB Plomberie pour le remplacement de têtes thermostatiques à l'école
- ✚ La validation d'un devis de 611.00 € ht à la société Ternet Fabrice pour la réalisation de la dératisation

3 – QUESTIONS DIVERSES

- 1 - Monsieur le Maire informe l'assemblée des prochaines dates de manifestations :
- début des travaux concernant l'aménagement du centre bourg Rue René Lathière et place de l'Eglise le lundi 26 mars 2018
 - la prochaine réunion du Conseil Municipal le 03/04/2018 à 20h00
 - Je lis j'élis le vendredi 11 mai au matin
 - Randonnée cycliste « la tomate contre la dystonie » passage à Oradour-sur-Vayres le 12 mai 2018 vers 9h00
 - concours chevaux de traits le 18 août 2018

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00